



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

maladie de Creutzfeldt-Jakob

Question écrite n° 47075

Texte de la question

M. François Rochebloine demande à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité de bien vouloir lui préciser quelles mesures sont aujourd'hui mises en oeuvre pour prévenir la contamination par les diverses formes de la maladie de Creutzfeldt-Jakob. Il souhaiterait avoir confirmation des hypothèses sur lesquelles se fonde aujourd'hui la politique de prévention, et savoir quelles précautions sont effectivement mises en oeuvre pour empêcher la propagation de cette maladie, notamment à l'occasion d'actes thérapeutiques comme les transfusions sanguines, et quelles autres mesures sont envisagées au regard notamment des nouvelles hypothèses concernant les mécanismes de contamination qui ont pu être observés chez l'animal.

Données clés

Auteur : [M. François Rochebloine](#)

Circonscription : Loire (3^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47075

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mai 2000, page 3202